

**UMR 7318**  
**Droits international, comparé et européen**

**Compte-rendu**  
**Conseil de l'UMR DICE 7318 du 28 juin 2018<sup>1</sup>**

*Sont présents ou représentés* : Michaël Bardin (en visioconférence), Christine Boissac, Estelle Brosset, Laura Canali, Marthe Fatin-Rouge Stefanini, Sophie Lamouroux, Donia Landoulsi, Olivier Lecucq (représenté par Dimitri Löhner en visioconférence), Sandrine Maljean-Dubois, Jean-Jacques Pardini (en visioconférence), Xavier Magnon, Hassani Mohamed Rafsandjani (en visioconférence), Nathalie Rubio, Sylvie Schmitt (en visioconférence), Ariane Vidal-Naquet.

*Est invitée* : Claude Fournier (en visioconférence)

Marthe Fatin-Rouge Stefanini prend la parole, remercie tous les nouveaux membres du conseil de l'unité, notamment les élus et démarre par le premier point de l'ordre du jour.

**1. Mandat de la direction de l'UMR – objectifs du quinquennal**

La directrice rappelle que le mandat du directeur d'unité est de cinq ans. Les tutelles exigent, en effet, que le directeur nommé en début de contrat le soit pour la totalité. Par conséquent, la directrice nommée au 1<sup>er</sup> janvier 2018 l'est jusqu'à l'issue du contrat, le 31 décembre 2022.

Les objectifs du quinquennal sont les suivants :

- respecter les axes de recherche,
- anticiper les futurs axes afin que cela soit plus cohérent ;
- permettre une montée en puissance des actions de l'UMR.

L'accent est mis sur la nécessité de continuer à affirmer l'identité de l'UMR car l'évaluation de l'unité porte en partie sur ce point. Il est rappelé que la manière dont l'unité sera évaluée dans 5 ans est inconnue à ce jour c'est-à-dire que l'on ne sait pas si seule l'unité sera évaluée ou si, comme pour le quadriennal précédent, les équipes pourront l'être individuellement également. D'autre part, les actions communes et les publications de l'UMR sont très nombreuses, donc l'UMR acquiert de plus en plus de visibilité en tant que telle. Cette identité plus affirmée de l'UMR répond aussi à une réalité, celle qui fait que l'UMR en tant qu'entité est l'interlocutrice privilégiée des tutelles.

La montée en puissance de l'UMR se manifeste ces derniers mois par des nouveautés :

- le mail hebdomadaire DICE qui est une information par mail pour tous les membres de l'UMR sur les séminaires, appels d'offres, projets etc.
- Bonus UMR : 4 projets ont été financés cette année par l'unité qui a subventionné les collaborations inter-équipes lors de l'organisation de manifestations scientifiques (enveloppe globale de 3.800 euros).

---

<sup>1</sup> Aix-en-Provence salle de droit comparé, jeudi 28 juin 2018 à 9 heures 30.

Tout cela intervient en plus de ce qui avait été déjà mis en place (Journée de l'UMR, Lettre de l'UMR, Prix de thèse UMR...).

- dans un registre un peu plus administratif, au titre de la gestion de l'unité, il y a également, **l'apparition de notes de service** comme celle relative aux ordres de mission afin de faire circuler les informations règlementaires.

## 2. Rôle du Conseil et nouvelle stratégie de vie du conseil

Marthe Fatin-Rouge Stefanini fait le constat que jusqu'à présent le Conseil de l'UMR avait un rôle limité voire secondaire. Elle rappelle que, dans les statuts d'une unité de recherche, le Conseil de l'UMR est une institution obligatoire ayant un rôle consultatif et que tous les membres du Conseil sont, au-delà des équipes, les représentants des membres de l'UMR aussi bien des personnels d'appui, des doctorants, des chercheurs mais aussi des enseignants-chercheurs quelle que soit l'équipe dont ils sont issus.

Marthe Fatin-Rouge Stefanini et Sandrine Maljean-Dubois souhaitent que le Conseil de l'UMR ait désormais un rôle plus actif dans la vie du laboratoire, c'est-à-dire qu'il peut être un véritable lieu d'échanges, et de discussions. Cela s'inscrit dans la logique de la montée en puissance de l'UMR. Ce conseil doit aussi pouvoir servir à faire remonter des infos ou des demandes de la part des membres de l'UMR, ce qui suppose que les élus puissent jouer pleinement leur rôle de représentation. Cela implique également que les représentants des doctorants puissent disposer des adresses mail de chacun de leurs camarades (réseau informel des doctorants du laboratoire). L'idée est donc que le Conseil de l'UMR soit plus impliqué par rapport aux orientations et décisions prises par la direction de l'UMR.

## 3. Bilan à mi-parcours et réflexion sur des responsables d'axes de recherche

Dans le cadre de ce Conseil, les directrices souhaitent qu'il y ait également une véritable réflexion sur le fond, c'est-à-dire sur les axes de recherche, leur structure, la manière dont ils se concrétisent et les avancées réalisées.

Il sera bientôt temps de dresser le bilan à mi-parcours du projet quinquennal (en 2019), ce qui suppose de l'anticipation, et notamment la détermination de responsables des axes de recherches au niveau de l'UMR. Cela n'a pas été fait pour le projet scientifique du quinquennal par manque de place (nombre de pages limité) et de temps. Cela permettrait de répondre à une critique qui a été faite par le HCERES dans la présentation des axes de l'UMR : les sous-axes très nombreux donnent parfois l'impression de recherches unipersonnelles, d'une définition *bottom up* de ces axes sans véritable concertation/priorisation au niveau du laboratoire. Il faudrait que sur le quinquennal il y ait un minimum de projets communs à toutes les équipes.

Une discussion s'en suit avec Jean-Jacques Pardini qui souligne la contradiction entre l'impression donnée par l'unité et le fait que certains axes sont unipersonnels. Xavier Magnon considère que la nomination de responsables d'axes risque d'engendrer un niveau supplémentaire de responsabilité. Il souhaiterait que les axes soient moins généraux et propose d'avoir une identité de l'UMR autour d'un ou deux axes. Nos axes sont en effet la juxtaposition de tous les axes de recherche. Nathalie Rubio rappelle que les axes de recherche ne provenaient pas de la direction mais des équipes elles-mêmes, ce qui est confirmé par Marthe Fatin-Rouge Stefanini et Sandrine Maljean-Dubois. A l'issue de la discussion, ces dernières proposent de réfléchir à la désignation de 2 responsables inter-équipes par axes de recherche.

#### **4. Calendrier des rendez-vous annuels**

- Assemblée générale au mois de janvier, suivie d'une galette des rois entre 12 heures et 14 heures sur les trois sites. Cette AG est volontairement placée à une autre date que celle de la journée de l'UMR déjà chargée.

- Séminaires de l'UMR : ils ont eu un grand succès avec un public constant (entre 15 et 30 personnes à chaque séminaire, sans compter les visionnages sur Youtube).

- Proposition d'une Journée des nouveaux entrants. L'idée a eu l'assentiment de l'assemblée avec un café d'accueil organisé sur chaque site. Un guide du nouvel entrant est par ailleurs en préparation. Présentant l'unité et ses personnels, il rappellera notamment les procédures et contacts utiles.

- Journée de l'UMR qui aura lieu en octobre cette année. Le constat est fait qu'il est difficile de mobiliser toutes les équipes. Il est rappelé qu'il est important également de donner de la visibilité en faisant appel à des personnalités extérieures reconnues sur le sujet, académiques ou praticiens.

#### **5. Journée de l'UMR**

La XI<sup>e</sup> Journée de l'UMR qui aura lieu à Toulon le 19 octobre 2018 portera sur « La régulation des recours juridictionnels et les exigences du procès équitable ».

La journée de l'UMR suivante aura lieu à Pau en 2019.

#### **6. Demande de moyens (réponse début septembre)**

Marthe Fatin-Rouge Stefanini précise que la demande de moyens CNRS a été envoyée récemment par Donia Landoulsi. Elle attire l'attention sur cette question car la réponse doit être envoyée à la rentrée de septembre. Il est demandé à chaque équipe les éléments suivants :

- les besoins en matière de recrutement de personnel,
- les prévisions de recrutement de ces personnels (CNRS et autres tutelles),
- les ressources propres (CNRS et Université) et les dotations récurrentes des tutelles de chaque équipe constitutive de l'unité,
- les événements marquants de 2018 et 2019.

Donia Landoulsi rappelle que le CNRS demande une vision consolidée du budget prévisionnel et qu'il est également nécessaire de mettre à jour les données relatives aux personnels sur le logiciel RESEDA.

#### **7. Décision de nomination de l'Assistant de prévention de l'unité**

Marthe Fatin-Rouge Stefanini et Sandrine Maljean-Dubois demandent la régularisation de la nomination de Donia Landoulsi en tant qu'assistant de prévention de l'unité. Le Conseil de l'UMR approuve cette décision.

#### **8. Ressources humaines**

La direction de l'UMR indique qu'il est nécessaire de réfléchir à une politique de ressources humaines en fonction des départs à la retraite, des demandes de postes que ce soit en termes de personnel d'appui, de chercheurs ou d'enseignants-chercheurs, en fonction des demandes de mutations, des démissions... Il est important que la direction soit informée de ces mouvements par

rapport aux tutelles puisque c'est l'UMR qui est l'interlocutrice privilégiée du CNRS et des universités. Par ailleurs, l'information sur tous les nouveaux entrants et les départs au sein de l'unité se retrouve dans la lettre de l'UMR. L'idée d'un guide du membre de l'UMR est actée par le Conseil.

Il est ensuite rappelé les conditions d'intégration et de sortie de l'UMR. Une procédure précise a été transmise par l'Université d'Aix-Marseille sur l'intégration de nouveaux membres (avec notamment un passage devant la Commission de la Recherche) même si cela concerne l'équipe de Pau ou de Toulon.

## 9. HAL SHS - Bonus AMU

Sandrine Maljean-Dubois rappelle que le bonus de l'UMR s'élève potentiellement à 14 860 euros à partager entre les équipes. Pour l'obtenir, des critères stricts sont demandés et notamment un dépôt en notices sèches et en texte intégral correspondant à un pourcentage du nombre de publications par an déclaré à l'HCERES.

De plus, la moitié du Bonus correspond au respect de la Charte des publications. Cette dernière doit être respectée par l'ensemble des membres de l'UMR. Des efforts sont à poursuivre pour uniformiser les signatures de publications.

## 10. Publications

Un point rapide sur les publications est fait par Sandrine Maljean-Dubois.

- La collection *À la croisée des droits* est toujours active, mais il n'y a pas eu de publication récente,
- La collection *Confluences des droits* a publié 3 ouvrages depuis 2017 et cinq ouvrages sont en cours pour 2018 (<https://dice.univ-amu.fr/fr/dice/dice/publications/confluence-droits>),
- La Revue de l'UMR est une idée qui tient à cœur de la direction de l'UMR et une relance pour participer au groupe de travail sera effectuée par mail prochainement afin de mener une réflexion sur le format souhaité, son opportunité et sa périodicité.

## 11. Questions diverses

En questions diverses, la direction de l'UMR souhaite évoquer l'avancée du partenariat entre Science Po Aix et l'UMR DICE. Ce projet de partenariat permettra de formaliser la mise à disposition des personnels et les collaborations avec Science Po Aix. Il est en cours de négociation, et sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil. Ce dernier se tiendra à l'automne 2018.

Le conseil est levé à 11 heures 45.



Marthe Fatin-Rouge Stefanini  
Directrice de recherche au CNRS  
Directrice de l'UMR DICE



Sandrine Maljean-Dubois  
Directrice de recherche au CNRS  
Directrice adjointe de l'UMR DICE